



Doc. 13419

04 février 2014

Enquête sur les incidents survenus à Farmakonisi et à Lampedusa

Proposition de résolution

déposée par M. Dimitrios PAPADIMOULIS et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La récente catastrophe humanitaire survenue sur l'île de Farmakonisi (Grèce) ainsi que celle, également récente, qui a eu lieu sur l'île de Lampedusa (Italie) viennent accroître la longue liste de décès en Méditerranée. Le nombre de morts à Farmakonisi s'élève à 12 victimes, dont 9 enfants, tandis qu'à Lampedusa, les victimes étaient au nombre de 175. Les frontières méditerranéennes et autres frontières maritimes importantes empruntées par les migrants et les demandeurs d'asile sont devenues des pièges mortels qui mettent en évidence l'absence de politique commune d'immigration humanitaire et globale en Europe.

Les contradictions quant aux circonstances de l'accident décrites par les migrants sans papiers et par les garde-côtes grecs ont déjà alerté le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Amnesty International et d'autres ONG nationales et internationales et provoqué un tollé général dans la presse internationale.

Les autorités grecques ont ordonné l'ouverture d'une enquête exhaustive. Les autorités grecques et italiennes devraient être priées de vérifier les circonstances exactes dans lesquelles ces incidents se sont produits, conduisant à la mort des migrants, et les responsables, s'il en est, devraient être immédiatement poursuivis.

L'Assemblée parlementaire devrait également mener une enquête indépendante sur ces cas et faire des propositions en faveur d'une politique commune d'immigration cohérente et globale pour l'Europe, qui souligne la contribution de l'immigration légale au développement socio-économique de nos pays et en même temps s'attaque de manière efficace à l'immigration clandestine et à la traite des êtres humains de façon à éviter les mouvements dangereux.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

PAPADIMOULIS Dimitrios, Grèce, GUE
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, GDE
ANDREOLI Paride, Saint-Marin, SOC
ARIB Khadija, Pays-Bas, SOC
BAĞIŞ Egemen, Turquie, GDE
BAKOYANNIS Theodora, Grèce, PPE/DC
BAYKAL Deniz, Turquie, SOC
BLANCO Delia, Espagne, SOC
BONET PEROT Sílvia Eloïsa, Andorre, SOC
BOUTIN-SWEET Marjolaine, Canada
BUGNON André, Suisse, ADLE
DENEMEÇ Reha, Turquie, GDE
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne, SOC
DOUROU Eirini, Grèce, GUE
DRAGASAKIS Ioannis, Grèce, GUE
FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
FRANKEN Hans, Pays-Bas, PPE/DC
GIANNAKAKI Maria, Grèce, SOC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GKEREKOU Angeliki, Grèce, SOC
GÜR Nazmi, Turquie, GUE
IVANOVSKI Igor, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", SOC
IWIŃSKI Tadeusz, Pologne, SOC
JABLIANOV Valeri, Bulgarie, SOC
JÓNASSON Ögmundur, Islande, GUE
KALASHNIKOV Leonid, Fédération de Russie, GUE
KHIDASHELI Tinatin, Géorgie, ADLE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KYRIAKIDES Stella, Chypre, PPE/DC
KYRIAKIDOU Athina, Chypre, SOC
LAZZARI Luca, Saint-Marin, GUE
LE BORGNI' Pierre-Yves, France, SOC
LOUKAIDES George, Chypre, GUE
MARIAS Epameinondas, Grèce, GDE
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
MEHMETI DEVAJA Ermira, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", SOC
MULIĆ Melita, Croatie, SOC
NICOLAIDES Nicos, Chypre, SOC
NICOLETTI Michele, Italie, SOC
PETRENCO Grigore, République de Moldova, GUE
POPESCU Ivan, Ukraine, SOC
RECORDON Luc, Suisse, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
STOILOV Yanaki, Bulgarie, SOC
TALIADOUROU Spyridon, Grèce, PPE/DC
TRANTAFYLLOS Konstantinos, Grèce, SOC
VALEN Snorre Serigstad, Norvège, GUE
VORUZ Eric, Suisse, SOC
WURM Gisela, Autriche, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste